



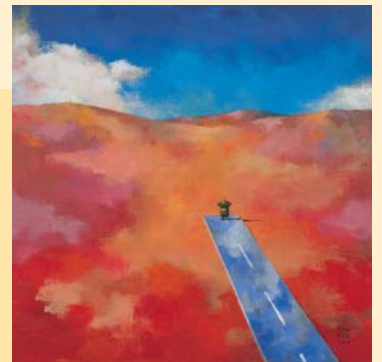
Emploi et invalidité

Stratégies de retour à l'emploi

Fiche d'info

«Le Conseil de l'Union européenne ... invite les États membres et la Commission européenne ... à poursuivre les efforts visant à supprimer les obstacles à l'intégration et à la participation des personnes handicapées sur le marché du travail ...»

Résolution du Conseil de l'Union européenne relative à la promotion de l'emploi et de l'intégration sociale des personnes handicapées, 15 juillet 2003.



QUEL est le contexte?

Les causes du chômage et de l'exclusion du marché du travail sont multiples mais, depuis quelques années, les maladies chroniques et l'invalidité sont considérées de plus en plus comme des facteurs essentiels. Un certain nombre de tendances et d'évolutions sociales, dont certainement le vieillissement de la main-d'œuvre européenne, attirent davantage l'attention sur les mesures visant à maintenir les personnes atteintes de maladie chronique ou d'invalidité sur le marché de l'emploi.

Le fait que des personnes atteintes de maladie chronique en arrivent à être exclues du monde du travail constitue un problème complexe et relativement mal compris. Or, dans beaucoup d'États membres, le nombre de personnes qui bénéficient d'allocations d'invalidité ou quittent définitivement leur emploi pour des raisons de santé est plus élevé que celui des personnes qui sont au chômage pour d'autres raisons.

Pour la majeure partie des personnes qui arrêtent de travailler en raison de maladie ou handicap, ce problème est survenu au cours de leur vie professionnelle. Malgré des inquiétudes croissantes au niveau de l'UE et au niveau national dans un grand nombre de pays, les connaissances sont encore limitées quant aux types et à l'efficacité des mesures qui pourraient être prises pour encourager le maintien sur le marché de l'emploi des personnes atteintes de maladie chronique ou de handicap.

POURQUOI cette recherche?

Le lieu de travail est reconnu comme étant un cadre essentiel pour la promotion de l'insertion sociale. L'accès à l'emploi est associé à une augmentation du niveau de revenu, à l'autonomie, à la santé et au bien-être ainsi qu'aux relations sociales. La maladie chronique ou l'invalidité peut modifier les possibilités d'emploi, et ceci peut mener à une spirale d'augmentation des coûts pour l'individu et sa famille, l'entreprise et la société dans son ensemble.

Le rapport sur l'emploi et l'invalidité publié par la Fondation a pour principaux objectifs de combler les écarts existants en matière de connaissances et promouvoir un débat entre les principales parties intéressées sur cette question importante. Le rapport décrit les initiatives prises dans sept États membres en faveur de l'emploi des personnes souffrant de maladie chronique. Il propose un nouveau modèle pour comprendre la nature du problème, visant à faciliter des réponses plus opportunes et plus appropriées.

L'étude analyse la politique actuelle et les initiatives législatives prises dans le domaine, et identifie les bonnes pratiques au niveau de l'entreprise. Elle souligne la répartition des conséquences des mesures politiques en termes de coût et de bénéfice entre les principales parties intéressées. Enfin, elle recommande des actions spécifiques qui pourraient être entreprises pour promouvoir l'insertion sociale par l'emploi des personnes souffrant de maladie chronique ou de handicap.



QUELS sont les résultats?

Nature du problème

- Le nombre de personnes qui ont droit à une allocation d'incapacité permanente est en augmentation dans un grand nombre de pays, dépassant 10% de la main-d'œuvre dans certains États membres.
- Il est attesté que la maladie joue un rôle prédominant dans le niveau élevé des taux actuels de départ à la retraite anticipée.
- La nature des maladies qui donnent lieu à des départs à la retraite anticipée et à une augmentation des demandes d'allocation d'invalidité est en train de se modifier: les problèmes de santé d'ordre psychologique et liés au stress deviennent actuellement de plus en plus courants par rapport aux accidents du travail.
- Étant donné que la plupart des personnes avec des problèmes de santé qui les empêchent de travailler ont été affectés par ces problèmes pendant leur vie professionnelle – et non pour des causes professionnelles – la façon dont les systèmes de retour à l'emploi sont conçus est souvent inadéquate.

Processus d'exclusion

- La voie qui mène à l'exclusion débute dès que la maladie commence à affecter la capacité de travail d'un employé. À ce stade, il est essentiel d'apporter une réponse opportune et appropriée.
- Si l'on ne prend pas les bonnes mesures, il peut s'ensuivre une longue période de congé maladie. Les travailleurs âgés, ceux qui sont atteints de maladie chronique, et les femmes en particulier, sont plus susceptibles de rester en dehors du marché du travail suite à une longue absence.
- Il est largement reconnu que 80% des personnes absentes pendant dix semaines ou plus ont besoin d'une assistance pour retourner travailler.
- La probabilité d'un retour au travail est de moins de 50% pour ceux qui sont absents pendant trois à six mois, et d'à peine 20% pour ceux qui sont absents pendant plus de douze mois.
- Les facteurs liés au travail, tels que le manque de contacts avec le lieu de travail pendant la période de congé, le manque de procédures pour gérer l'invalidité et une culture d'entreprise, peuvent tous contribuer à l'éventualité qu'une personne ne retourne pas au travail.
- Le processus de réintégration dans le marché de l'emploi implique habituellement un certain nombre de parties intéressées, telles que le travailleur, la famille, l'employeur, le médecin, le personnel de la santé au travail et celui des ressources humaines. Leur rôle et leurs systèmes de soutien sont essentiels pour guider le travailleur sur la voie du retour au travail.



Office des publications

Publications.eu.int

Initiative d'évaluation

Pour tenter d'identifier les lacunes dans les dispositions actuelles et de définir le besoin de rationalisation, d'intégration ou de modifications, le projet de la Fondation a développé un outil d'évaluation. Il met en lumière divers aspects liés à la gestion des maladies chroniques et de l'invalidité pendant la période de travail, tels que:

- le besoin de changement en matière de systèmes de sécurité sociale,
- l'importance de déterminer qui finance l'incapacité permanente,
- les responsabilités des différentes parties qui contribuent au retour au travail, et à l'apport d'incitations,
- la complexité des systèmes et des problèmes de coordination entre les organismes compétents,
- le besoin d'améliorer l'accès aux services et aux allocations.

QUE faire, à présent?

Les recommandations du rapport sont adressées aux trois principaux acteurs: les responsables politiques, les prestataires de services et les entreprises. Les responsables politiques sont encouragés à adopter une approche plus proactive et intégrée, des systèmes de rationalisation et l'accès aux allocations et aux services pour les utilisateurs. L'objectif explicite doit être le retour au travail. Il convient de mener des actions pour préciser les responsabilités et renforcer les liens entre le lieu de travail, les employés et les fournisseurs de services. La collecte des données doit être améliorée.

Les fournisseurs de services doivent adopter une approche plus coordonnée, en renforçant les liens avec le lieu de travail. Ils doivent adopter une approche de gestion du handicap plus proactive que les modèles d'intervention actuels, ce qui nécessitera une augmentation du niveau des compétences professionnelles. Les entreprises sont les mieux placées pour intervenir précocement et effectuer les ajustements nécessaires sur les lieux de travail, les machines et les pratiques de travail, de manière à faciliter le retour en poste de l'employé. Elles doivent s'investir activement dans la politique et la pratique de la gestion de l'invalidité.

Texte intégral

http://www.eurofound.eu.int/living/illness_disability.htm

Informations complémentaires

Teresa Renehan à l'adresse: ter@eurofound.eu.int

Travaux de la Fondation sur des questions connexes

Illness, disability and social inclusion (rapport)

<http://www.eurofound.eu.int/publications/EF0335.htm>

Illness and employment: retaining the link to work (rapport de conférence)

<http://www.eurofound.eu.int/publications/EF0474.htm>

L'accès à l'emploi des groupes vulnérables (Cahier de la Fondation)

<http://www.eurofound.eu.int/publications/EF0244.htm>

Démarches intégrées en ce qui concerne les politiques actives d'aide sociale et d'emploi

<http://www.eurofound.eu.int/publications/EF0204.htm>

La promotion pour la santé sur le lieu de travail en Europe

<http://www.eurofound.eu.int/publications/EF9724.htm>

New approaches to improve the health of a changing workforce

<http://www.eurofound.eu.int/publications/EF9942.htm>

L'emploi des personnes handicapées dans les petites et moyennes entreprises

<http://www.eurofound.eu.int/publications/EF9810.htm>

La qualité de vie en Europe

http://www.fr.eurofound.eu.int/living/qual_life/index.htm